

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 22 Juin 2017**

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE  
SA au Capital de 100.007.645,000 de Dinars  
Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis  
RC B 19321997**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 22 juin 2017 à 10 heures à l'hôtel Sheraton – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2016.
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.
3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65.
4. Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Transfert aux réserves facultatives du montant à prélever sur les réserves « à régime spécial » et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.
7. Affectation des résultats de l'Exercice 2016.
8. Distribution des dividendes.
9. Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'année 2017.
10. Renouvellement de mandats d'Administrateur(s).
11. Nomination d'Administrateur(s).
12. Autorisation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.
13. Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales.
14. A la demande d'actionnaires : point sur la situation des détachés de BNP Paribas à l'UBCI.
15. Pouvoirs pour formalités.

**Les documents relatifs à l'assemblée générale seront à votre disposition au niveau de la « Direction du Marketing, Etudes et Communication » au siège de la Banque sis au 139 avenue de la Liberté 1002- Tunis**  
**Important : pour pouvoir assister aux réunions de l'Assemblée Générale, tout actionnaire doit détenir au moins 10 actions.**

**Le Conseil d'Administration**